

VOUS HABITEZ DANS UN IMMEUBLE QUI N'A AUCUNE RAISON D'ETRE DEMOLI ...

ET POURTANT ... d'après le projet soumis par la Ville de Paris à l'ENQUETE D'UTILITE PUBLIQUE (du 4 Juin au 4 Juillet) , il est prévu à la démolition ...

C'EST MAINTENANT QU'IL FAUT REAGIR ...

... LE 4 JUILLET , IL SERA TROP TARD !

Comment ?

Seules seront prises en compte par la Commission d'enquête les remarques ECRITES sur le REGISTRE mis à la disposition de tous à la Mairie du 18ème , tous les jours , de 9 h à 18 h (dans le Hall , face aux panneaux sur la ZAC-Evangile) , ou bien les dossiers remis directement à la Commission d'enquête qui reçoit à la Mairie du 18ème les 15 et 22 Juin , et les 2,3 et 4 Juillet de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h .

Quels arguments faut-il avancer ?

D'abord , faire ressortir que votre immeuble est bon (avis d'architecte , factures de travaux , photos , etc...) . Puis montrer tous les inconvénients de la démolition , c'est-à-dire l'atteinte à la propriété privée , le coût financier global de la destruction et de la reconstruction , la mise à mort du patrimoine historique , les inconvénients d'ordre social (déplacement des habitants , démolition du cadre de vie habituel , etc...) . Bref , il faut montrer que la démolition de votre immeuble N'EST PAS D'UTILITE PUBLIQUE ...

Comment intervenir ?

Il est préférable de faire une démarche collective . Pour cela , discutez-en avec vos voisins , prévoyez l'organisation d'une réunion pour votre immeuble ou le groupe d'immeubles dont vous faites partie et préparez votre dossier que vous ferez signer par le plus grand nombre possible des occupants de l'immeuble (les propriétaires non-occupants peuvent se joindre à cette démarche) .

POUR VOUS AIDER A VOUS ORGANISER ET A PREPARER CES DOSSIERS , NOUS VOUS ATTENDONS AUX PERMANENCES :

les MARDIS , JEUDIS et VENDREDIS de 17 h à 20 h  
au 9 rue des GARDES - Tél 223 32 26 (à ces heures) .

FAITES VITE ... CAR LE TEMPS PRESSE !

Attention ! Au 33 rue de la Charbonnière s'est ouverte une ANTENNE d'INFORMATION de la Ville de Paris . Vous pouvez vous y informer mais ce que vous y direz ne sera pas intégré à l'enquête .

NB : le Samedi 23 Juin à 10 heures , toute la population du quartier (avec femmes et enfants , habitants et commerçants , français et immigrés) manifesteront leur opposition au projet de la Mairie de Paris en allant en MARCHE SILENCIEUSE à la Mairie du 18ème . De 10 h à 12 h , les commerçants se sont engagés à fermer boutique . Le quartier sera mort : vous aussi , venez avec nous !

Vivre à la Goutte d'Or  
APFS-CGL

PARIS-GOUTTE D'OR  
27, rue de Chartres

ASSOCIATION "PARIS-GOUTTE D'OR"  
27 rue de Chartres - 75018 PARIS

Paris , le 14-6-84

à tous les "amis" du quartier ,  
à toutes les Associations , groupes du quartier ,  
à tous ceux qui ont fréquenté le quartier et  
ont apprécié son charme ,  
à ....

Vous devez savoir que la Mairie de Paris soumet actuellement à l'enquête publique un plan de "RENOVATION" du quartier qui aboutira , s'il passe , à :

- la démolition de 125 immeubles (dont près de 60 sont en bon état , d'après les critères mêmes de la ville et la plupart des autres réparables)

- la disparition d'un tiers des commerces

- 5000 habitants à la rue sans plan de relogement

Bref , il s'agit de "casser la Goutte d'Or" pour en chasser les habitants actuels .

L'enquête publique est le moment où tous ceux qui sont contre un tel projet doivent le dire . L'avis de la commission d'enquête sera déterminant . Il faut donc que le plus de monde possible (il n'est pas nécessaire d'habiter le quartier pour cela) aille faire savoir son avis à la Commission d'enquête . Pour cela , vous pouvez :

- soit écrire votre opposition sur le registre de l'enquête qui est accessible dans le Hall de la Mairie du 18ème (du Lundi au Vendredi de 9 h à 18 h ainsi que le Samedi matin de 9 h à 12 h ) .

- soit rencontrer la Commission d'enquête qui reçoit à la Mairie du 18ème les 15 , 22 Juin et 2, 3 et 4 Juillet de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h ...

**LE 4 JUILLET PASSE , IL SERA TROP TARD !**

Il est important que votre avis soit argumenté : il s'agit de montrer ici que le projet n'est pas d'utilité publique . Réparer les maisons : OUI mais pas les détruire pour chasser les habitants . Pour cela , vous pouvez vous aider des arguments que nous développons dans le journal "PARIS-GOUTTE D'OR" que vous pouvez vous procurer à nos permanences 9 rue des Gardes , les mardis , jeudis et vendredis de 17 h à 20 h . (Tél à ces heures : 223 32 26 ) .

De plus , nous comptons sur vous pour participer à la **MARCHE SILENCIEUSE DE PROTESTATION** que nous organisons le **SAMEDI 23 JUIN** de 10 h à 12 h . Rendez-vous à 10 h à l'angle de la rue de Chartres et du Boulevard de la Chapelle . De là , habitants et commerçants , amis du quartier , nous nous rendrons à la Mairie du 18ème . Il est très important d'être le plus nombreux possible !

**PARIS-GOUTTE D'OR**